



Fiche d'inscription d'équipe

Saison Été 2024

Catégorie Sénior Québec-Est (AA)

INSTRUCTIONS

Le responsable de l'équipe doit transmettre à l'Association les documents suivants **avant** le **21 mars 2024** :

- La fiche d'inscription d'équipe complétée avec la liste d'inscription des joueurs (voir tableau joint) ;
- Un chèque de 400\$ daté du **30 septembre 2024** en guise de bon de garantie pour couvrir les frais des chandails de match non remis à la fin de la saison et les amendes encourues par l'équipe durant la saison.
- Modes de paiement :
 - o Deux chèques au montant de 2 000 \$, datés du **21 mars 2024** et du **15 avril 2024**.
 - o Deux virements Interac au montant de 2 000\$, au plus tard le **21 mars 2024** et le **15 avril 2024**.

* Chaque joueur de l'équipe doit s'inscrire via le formulaire Google disponible sur le site du CFIQ

** Veuillez calculer un délai possible de 3 jours ouvrables pour toutes les inscriptions de joueurs.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

Dimanche (Féminin D3) Dimanche (Masculin D3) Lundi (Féminin D1)

Mardi (Masculin D2) Mardi (Féminin D2) Mercredi (Masculin D1)

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Nom		Prénom	
Adresse			Appartement
Ville		Code postal	
Numéro de téléphone (jour)		Numéro de téléphone (soir)	
Numéro de téléphone (cellulaire)		Courriel (important)	

En inscrivant cette équipe, je m'engage à :

- Respecter les politiques et règlements de la ligue et du CF L'International de Québec;
- Récupérer les chandails de match des joueurs de l'équipe à la fin de la saison et les rapporter au club dans un délai raisonnable, sans quoi le bon de garantie pourra être encaissé;
- Faire respecter la politique sur l'uniforme du CFIQ par mon équipe en tout temps durant les matchs.
- **NOUVEAU** : prendre connaissance du tableau des Pénalités et amendes en ci-bas
- **NOUVEAU** : rembourser à l'Association le montant des amendes qui dépasse le bon de garantie.

Signature		Date	
-----------	--	------	--

Joueur-entraîneur :

Chaque joueur-entraîneur doit posséder son passeport de joueur et d'entraîneur.

Une fiche de filtration policière afin d'identifier les antécédents judiciaires doit être remplie par tout nouvel entraîneur. Cette fiche est disponible au bureau de l'Association et elle est valide pour une durée de 3 ans.

Envoi de la fiche

- 1- Par courriel à info@cflinternational.ca
- 2- Au bureau du club, situé à l'Arpidrome, au 750, rue de la Sorbonne.

Pénalités et amendes

Voici un tableau des principales amendes et pénalités de la ligue Québec-Est :

Cumul des cartons par équipe	50 \$ et plus (selon le tableau des règlements)
Carton rouge	25 \$
Défaut/forfait	300 \$
Défaut/forfait (2e)	500 \$
Défaut/forfait à partir du 1er août	1 000 \$ supplémentaire
Défaut/forfait à plus de 100 km	3 fois le montant de l'amende défaut/forfait
Retard des équipes (1re offense)	50 \$
Retard des équipes (2e offense)	100 \$
Suspension non purgée	50 \$